

ANDRE FERRAND

SENATEUR DES FRANCAIS ETABLIS HORS DE FRANCE

> MEMBRE DE LA COMMISSION DES FINANCES

RAPPORTEUR SPECIAL DE LA MISSION ECONOMIE

VICE-PRESIDENT DU COMITE NATIONAL DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE CHARGE DE L'INTERNATIONAL

President de l'Association Nationale des Ecoles Françaises de l'Etranger (A.N.E.F.E) Paris, le 6 octobre 2010

Monsieur Daniel Martina Président PRES L'Université Nantes Angers Le Mans (L'UNAM) MSH Ange Guépin Nantes 5 Allée Jacques Berque - BP 12105 44200 Nantes

## Internationalisation de notre enseignement supérieur – Délocalisation de nos campus d'excellence à l'étranger.

Monsieur le Président,

Au mois de février dernier, j'ai présenté aux présidents d'universités un projet d'internationalisation de notre enseignement supérieur qui permettrait de beaucoup mieux tirer parti de l'important réservoir de talents étrangers et francophones que représentent les quelque sept mille bacheliers étrangers issus chaque année de notre réseau de lycées français situés hors de France qui, dans leur grande majorité, poursuivent aujourd'hui leurs études dans un autre système que le nôtre. J'ai été encouragé à persévérer dans cette voie par plusieurs présidents qui ont bien voulu me faire part de leur intérêt pour une telle idée.

Depuis, grâce à l'impulsion donnée par les deux ministres concernés, Mme Valérie Pécresse et M. Bernard Kouchner, une équipe bi-ministérielle a été constituée et a avancé dans la définition des grandes lignes du projet, tout en estimant que c'est au niveau des PRES qu'il devait être réalisé compte-tenu de leur caractère multidisciplinaire particulièrement adapté à l'international.

Ce projet, qui n'est ni unique, ni figé, mais, au contraire, en quelque sorte à géométrie variable car adaptable à tous les contextes, s'inscrit dans une coopération triangulaire entre un PRES, un (ou plusieurs) lycée français de l'étranger et une université de la même ville que ce dernier.

Seraient créées dans ces universités des **filières d'excellence** dont la durée du cycle serait à définir au cas par cas, **francophones à la base**, mais évidemment bilingues, voire trilingues et à **vocation bi-diplômante**.

Elles accueilleraient en priorité les bacheliers issus des lycées français de l'étranger mais pourraient, bien entendu, être ouvertes à tout étudiant qui satisferait aux conditions requises pour y être admis.

Il est également important que vous sachiez qu'outre l'engagement, essentiel, des deux équipes ministérielles et le soutien général des acteurs concernés, ce projet recueille des encouragements et des **appuis très fermes** de la part de plusieurs de **nos grandes entreprises** dont trois m'ont d'ores et déjà communiqué le nom de la personne qui serait chargée d'étudier les pistes de coopération.



Même si de tels projets ne sont pas exclusifs de cette source de financement, **les fonds** bientôt mis en place dans la phase « **initiatives d'excellence** » **de l'emprunt national** qui s'ouvre actuellement constitueraient évidemment un levier très appréciable.

C'est pourquoi le Commissariat général chargé de l'emprunt national, lui-même très conscient qu'il s'agit bien d'« investissements d'avenir », a été tenu largement informé du développement du concept.

Enfin, et ceci est l'objet essentiel de cette lettre, je viens vous informer que les deux ministres ont demandé à deux chargés de mission de se consacrer à la réalisation du projet et, pour cela, d'entendre vos attentes, de vous informer plus complètement et de vous aider, si vous le souhaitez, à bâtir un projet. Ils ont désigné :

## Madame Christiane KERIEL

Conseillère auprès de Patrick Hetzel, DGESIP
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
1 rue Descartes, Paris 5ème
Tel. 01 55 55 62 30 et 06 77 87 84 27
E-mail. christiane.keriel@education.gouv.fr
(par ailleurs professeur à l'Université Joseph Fourier, Grenoble)

## • Monsieur Guillaume ROUSSON

Conseiller des Affaires étrangères
Chargé de mission
Ministère des Affaires étrangères et européennes
Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des
Partenariats.
Direction des politiques de mobilité et d'attractivité
27 rue de la Convention

27 rue de la Convention
75732 Paris cedex 15
Tel. 06 62 64 41 78
E-mail. gjom100@gmail.com

Tous deux m'ont indiqué qu'ils se tenaient d'ores et déjà à votre disposition pour vous rencontrer ainsi que les membres plus particulièrement concernés de votre équipe.

Vous assurant également de mon intérêt et de ma propre disponibilité, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma vive considération.

7 m